

PARIS-CANADA

Organe Hebdomadaire des Intérêts Canadiens & Français.

ABONNEMENTS

PREX DU NUMÉRO : 25 centimes (5 centins) | ABONNEMENTS : Un an, 12 fr. 50 (\$2.50)

Émile GIROUARD, ADMINISTRATEUR
Maurice O'REILLY, SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION

DIRECTEUR : HECTOR FABRE

BUREAUX, 10, rue de Rome, Paris

ON S'ABONNE

À MONTRÉAL : Fabre et Gravel.
À QUÉBEC : S. Marcotte.
À LONDRES : Canadian Government Offices
17, Victoria street, S.W.
À GENÈVE : au journal La Tribune.
À BRUXELLES : à l'Office de publicité Lebegue et C^o

SOMMAIRE

Au Jour le Jour. — Revue. — Notice. — Echos. —
Les Canadiens à Paris. — Chambre de commerce française. — Lac Saint-Jean.

AU JOUR LE JOUR

Les dépêches officielles reçues d'Ottawa annoncent que le Parlement fédéral a été dissous. La nomination des candidats aura lieu le 26 février et l'élection le 5 mars.

Sir Charles Tupper, Haut-Commissaire du Canada à Londres, vient d'arriver à Ottawa.

En conséquence des élections, l'honorable M. Mercier a ajourné son voyage en France.

Le cabinet de Sir John Macdonald en appelle au pays pour en obtenir un nouveau mandat de confiance avant d'entrer en négociations avec les États-Unis pour la conclusion d'un traité de commerce. Les pourparlers poursuivis jusqu'ici n'ont été que préliminaires. Le gouvernement canadien, avant d'aller plus loin, croit nécessaire de montrer qu'il est en pleine possession de la confiance publique. On semble convaincu, à Ottawa, que M. Blaine ne traitera que lorsqu'il sera en présence d'un cabinet revêtu d'une telle autorité. Alors, plutôt que de renoncer à une entente vivement désirée, en particulier par les États limitrophes du Canada, il sera de bonne composition. Et se faisant, de part et d'autre, des concessions équitables, on tomberait aisément d'accord sur un arrangement qui mettrait fin à tous les différends et placerait les relations entre les deux pays sur un pied satisfaisant.

La campagne électorale qui s'ouvre, et qui sera aussi courte qu'animée, a cela de particulier qu'elle excitera chez nos voisins un intérêt qui a fait défaut aux élections précédentes. D'ordinaire, les Américains ne portent aucune attention aux élections canadiennes et se bornent, le jour venu, à donner le résultat du scrutin dans une colonne éloignée de la page principale du journal. Cette fois, la question en litige les touche de près, et il est à présumer qu'elle aura raison de cette indifférence.

Plusieurs des orateurs de la gauche, sir Richard Cartwright, M. Longley, M. Laurier lui-même, ont passé la frontière et porté la parole devant des réunions américaines, dans l'espoir d'y provoquer des manifestations de nature à convaincre l'électorat canadien que leur avènement au pouvoir aplanirait les obstacles et amènerait une entente entre les deux pays.

Le chef de la gauche, M. Laurier, dirige un mouvement unique dans notre histoire et qu'alimente un double courant d'opinion. C'est un rôle singulièrement délicat et difficile, mais dont on peut compter qu'il se tirera avec honneur, grâce au tact parfait, à la mesure exquise qu'il a apportés jusqu'ici à tous les actes de sa vie politique.

Il est digne de remarque que ce soit un Canadien-Français qui dirige une pareille évolution dont l'effet, à toute éventualité, est un rapprochement sensible entre les deux groupes d'origine anglo-saxonne de l'Amérique. Les gens pressés de conclure, et où il y en a-t-il autant qu'en France? vont peut-être en tirer cette induction que M. Laurier, dans sa préoccupation dominante, dans son désir d'unir ces deux groupes, perd de vue son propre groupe, le groupe français. Ils se tromperaient. Si M. Laurier est arrivé, sans effort, à se faire agréer comme un interprète sûr et fidèle du sentiment anglais, on n'a pas vu pour cela s'altérer en lui le patriotisme français qui se combine fort bien chez nous avec le patriotisme canadien. Ce sont là deux sources d'inspiration, rivales et non pas ennemies, se reflétant à merveille dans son éloquence, très française d'esprit, très anglaise de forme et de ton.

REVUE

La *Réforme sociale* publie une intéressante étude de M. J. Cazajoux sur l'*Émigration canadienne-française dans la Nouvelle-Angleterre*, au sujet de l'étude du Père Hamon insérée dans les *Études Religieuses* et que nous avons signalée.

À la crainte souvent exprimée que les Canadiens-Français émigrés aux États-Unis ne s'américanisent, l'auteur répond :

C'est là ce que démentent les faits. On est plus Français que jamais dans les paroisses canadiennes de la Nouvelle-Angleterre et le flot des

nouveaux arrivants y monte toujours, de telle sorte qu'il faut que les Américains renoncent à l'espoir de l'assimilation qui leur réussit parfaitement avec les Irlandais, beaucoup moins déjà avec les Allemands, mais pas du tout avec les Canadiens de l'Est. Les uns s'en affligent et redoutant l'avenir cherchent vainement les remèdes, car c'est au début qu'il aurait fallu s'opposer soit à l'émigration, soit à l'émigration autonome des émigrants. Les autres en prennent leur parti en reconnaissant soit au point de vue industriel, soit au point de vue religieux, s'ils sont catholiques, qu'il y a là un contingent de forces dont pourra profiter, même sans se l'assimiler et même sans l'aimer, la grande nation américaine.

Plus loin :

Le Père Hamon montre les Canadiens-Français possédant ces trois forces qu'il sera bien difficile de détruire : 1^o la paroisse catholique, avec son église et son école françaises ; 2^o des mœurs sociales qui ne se prêtent guère à l'assimilation américaine ; 3^o enfin, une position géographique qui les aidera fortement à conserver leurs idées nationales, et leur permettra toujours de réparer facilement les pertes partielles qu'ils feront aux États.

Cette proximité de la mère-patrie les différencie absolument des autres races, Irlandais, Allemands, Italiens, Français de la Louisiane. Elle permet de faire, sans tomber dans le rêve, toutes les suppositions : le contact n'est jamais rompu entre l'avant-garde du peuple canadien et le corps principal qui sépare une simple frontière idéale.

Le *Journal des Débats* publie une lettre de Montréal au cours de laquelle le correspondant exprime l'avis que les négociations pour un traité de commerce entre Londres, Ottawa et Washington sont assez avancées « pour qu'on ne puisse douter de leur succès ». Il ajoute qu'en février ou mars, le gouvernement canadien serait en mesure de l'annoncer au pays et profiterait du grand effet que produirait cette nouvelle « pour enlever les élections ».

D'après le correspondant canadien, le point difficile était d'amener les « Américains à nous faire des ouvertures lorsque, depuis 1864, ils ont repoussé toutes les nôtres ; d'autre part, à entraîner les Anglais à les favoriser, lorsque toutes les concessions faites aux États-Unis seront autant d'avantages enlevés au commerce anglais ».

En manœuvrant très habilement, le gouvernement canadien y serait parvenu.

Notice

Vie de Mgr de Laval, premier évêque de Québec, par l'abbé Auguste GOSSELIN, 2 volumes, L.-J. Demers et frère, éditeurs, Québec.

Cet ouvrage, qui est en même temps qu'une édifiante biographie un livre d'histoire du plus haut intérêt, a été étudié et composé avec une rare conscience et écrit avec un talent arrivé à maturité. On peut dire que sur ce sujet et sur cette grande figure qui tient une place prépondérante dans une période si considérable, c'est un livre définitif. Il fixe tous les points controversés d'une main délicate, respectueuse et fidèle. On sent partout à quel degré l'auteur est pénétré d'admiration et de vénération pour l'illustre prélat, d'émotion en retraçant ces jours anciens de la période quasi-héroïque de notre existence nationale.

Dans le tableau des qualités naturelles de son esprit et de son cœur, il le fait vivre devant nous.

Au physique, Mgr de Laval était d'une taille au-dessus de la moyenne, bien fait, sans aucun défaut de conformation. Les traits de son visage, sans être beaux, étaient nobles et réguliers. Il avait le front élevé et bien dégagé, l'œil vif, le nez très prononcé, la bouche et les lèvres pleines de distinction. La vieillesse avait répandu sur ce visage un peu austère je ne sais quel air de bonhomie, qui rassurait d'avance ceux qui avaient à lui parler. Tout dans sa personne et dans son extérieur était noble et reflétait la haute éducation qu'il avait reçue. On sentait, en l'approchant, qu'on avait affaire à quelque descendant de ces illustres familles de France, dont l'origine se perd dans la nuit des temps.

« Il n'y avait pas de prélat dans l'église, dit M. de la Colombière, qui sortit d'une maison plus titrée, plus élevée, plus glorieuse... Il était Montmorency... Le sang qui coulait dans ses veines venait de sources de noblesse si pures et si anciennes, que, excepté les maisons des princes et des souverains, il n'y a point de maison au monde qui soit au-dessus de la sienne. »

Chez ce noble rejeton du premier baron chrétien, rien de petit ni de mesquin, rien surtout d'affecté. Mgr de Laval avait les belles et grandes manières, la politesse exquise et la noble simplicité du grand siècle.

Il fallait le voir, surtout les jours de grandes fêtes, quand il officiait dans sa cathédrale, quand il donnait solennellement sa bénédiction aux fidèles, ou encore quand il assistait aux séances du Conseil souverain. Quel noble maintien, quelle dignité, quelle autorité? « Il veut, écrivait Marie de l'Incarnation, que tout se fasse avec la majesté convenable à l'église, autant que le pays peut le permettre. »

Dans la vie privée, il ne perdait jamais cette distinction native; et l'on ne pouvait taire son admiration, quand on mettait sa modestie, ses austérités effrayantes, son profond détachement, en présence des honneurs et des dignités qu'il aurait pu avoir en France. « Quand on pense, disait M. de Champigny, que cet homme, s'il fut resté dans le monde et à la cour, aurait possédé, par ses mérites et ses rares qualités, les premières charges de l'Etat. »

Les facultés de son esprit étaient à la hauteur de sa naissance. Il l'a bien prouvé par les œuvres qu'il a accomplies: l'organisation d'un vaste diocèse dans des contrées encore sauvages, la création d'un séminaire, la participation qu'il a prise à l'établissement du Conseil souverain et à tout ce qui pouvait intéresser le bien de la colonie.

Son âme était ouverte à tout ce qui est beau et digne de l'admiration des hommes. Nos grands fleuves, nos lacs et nos montagnes, nos forêts immenses, excitaient, on le sait, son enthousiasme;

et quand ses occupations pouvaient le lui permettre, il n'avait pas de plus grandes jouissances que d'aller se reposer au pied du cap Tourmente, au milieu de cette nature si riche et si attrayante de Saint-Joachim.

Nous signalons ce bel ouvrage à tous ceux qui s'intéressent à l'histoire des Français en Amérique. L'œuvre est vraiment magistrale, du sentiment le plus juste, d'un style attachant, précis et de la meilleure époque.

ÉCHOS

L'honorable Charles Langelier, secrétaire de la province de Québec, a reçu de M. le Comte de Paris une lettre très cordiale, le remerciant chaleureusement de la belle collection de livres canadiens qu'il lui a fait expédier il y a quelque temps. Voici le texte de cette lettre :

Stowe House, Buckingham, le 9 janvier 1891.

Monsieur,

Les fêtes de Noël et du Jour de l'An, avec les devoirs de correspondance qu'elles imposent, ne m'ont pas permis de vous écrire plus tôt. Je viens vous prier de m'excuser, car j'ai reçu, il y a une douzaine de jours, la bibliothèque canadienne si complète que vous avez bien voulu m'envoyer au nom du gouvernement de la province de Québec. Veuillez recevoir pour vous-même et transmettre à l'honorable H. Mercier l'expression de ma sincère gratitude pour cette aimable attention et ce don si précieux pour moi. Il est précieux, en effet, comme souvenir des hommes éminents, représentants politiques du peuple canadien-français auxquels je dois cette bibliothèque, et comme un souvenir de ma récente visite aux bords du Saint-Laurent, dans lequel je serai heureux de puiser d'utiles informations sur l'histoire, les lois et les mœurs de cette généreuse population qui m'a accueilli avec tant de sympathie.

Je vous ferai parvenir prochainement, par l'intermédiaire de M. Frémont, maire de Québec, ma photographie encadrée que je vous prie d'accepter à votre tour en souvenir de

Votre affectionné,
PHILIPPE, COMTE DE PARIS.

Voici un état de la production des houillères de la Nouvelle-Écosse pour l'année 1890, par comtés :

Cumberland.....	439.011 tonnes.
Pictou.....	395.728 »
Cap-Breton.....	915.000 »
Total.....	1.749.739 tonnes.

Soit une augmentation de 196.724 tonnes sur l'année 1889.

Deux conférences sur le Canada.

Devant le Club Alpin, M. Darnault a rendu compte du voyage qu'il a fait l'été dernier jusqu'aux Montagnes Rocheuses. Il a fait précéder ce récit d'un exposé fort complet des institutions du pays.

A l'assemblée générale de l'Alliance française, jeudi, M. Salone, professeur d'histoire au lycée d'Orléans, a fait l'éloge du regretté curé Labelle.

Un comité de citoyens présidé par l'honorable juge Alex. Chauveau s'occupe en ce moment à prélever des souscriptions pour ériger à Québec, un monument à Champlain, qui, selon l'expression du *Courrier du Canada*, « ne fut pas seulement le fondateur de Québec, mais encore le père de la Nouvelle-France qui alors comprenait tout le Canada jusqu'au delà des grands lacs ».

La première liste de souscription comprend les souscriptions suivantes: Le cardinal Taschereau, 1,500 francs; le séminaire de Québec, 1,500 francs;

le lieutenant-gouverneur, l'honorable M. Augers, 1,500 francs; sir Hector Langevin, 750 francs; le maire M. Frémont, le docteur O. Robitaille, Honorables MM. Garneau, Frs. Langelier, Chs. Langelier, Honoré Mercier, Jos. Shehyn, R. Masson, Juge Chauveau, Sir A. P. Caron, Isidore Thibaut, MM. John C. Eao, Louis Bilodeau, Ernest Pacaud, J.-B. Laliberté, Cyrille Tessier N.-P., chacun 500 francs.

La colonie française agricole de Fannystelle (Manitoba) a été fondée par M. le chanoine Rosenberg, avec le concours de Mme la comtesse d'Albion, M. T.-A. Bernier, ancien surintendant de l'Instruction publique et ancien maire de Saint-Boniface, en est actuellement le directeur. Parmi les Français, colons-propriétaires à Fannystelle, on cite MM. le comte de la Forest-Divonne, de Caqueray et Allart.

La superficie de cet établissement comporte 2,500 hectares; on y distingue une église avec école, une maison de direction avec ses dépendances, une buanderie, plusieurs fermes en exploitation et quelques autres en voie de construction.

La jeune colonie est desservie par le *Great South Western Pacific Railway* qui la met en communication directe avec Winnipeg, capitale du Manitoba, distant de 45 lieues seulement de Fannystelle qui sont franchies en moins de deux heures par le chemin de fer. Cette situation offre aux colons de grandes facilités au point de vue du débouché de leurs produits. Ces renseignements rectifient quelques erreurs, de noms particulièrement, qui s'étaient glissées dans une note parue dans notre numéro du 29 novembre dernier.

On nous communique une lettre écrite du Manitoba par un jeune Français de quinze ans à peine, dont les impressions nous paraissent intéressantes à noter.

En voici un extrait :

L'hiver commence, c'est le deuxième depuis que je suis par ici, la terre est couverte de neige; j'espère que le temps de Boulogne est meilleur, car ici aujourd'hui il vente, un vent du nord nous gèle. Je suis très bien ici; je vais y passer l'hiver, et, au printemps, je vais travailler chez le gendre à M. L. qui fabrique du fil de fer pour la clôture des champs; j'ai là pour gagner \$ 1, par jour (ou 5 francs en France), et je prendrai pension chez M. L. C'est le plus grand atelier de Winnipeg. Je vois par la lettre de Paul qu'il désirerait ardemment venir ici et je devine le projet qu'il a en tête.

Qu'il apprenne un métier tandis qu'il est à Boulogne, et, à sa majorité, il viendra par ici. On y gagne beaucoup, un mécanicien gagne 40 francs par jour; un menuisier 40 et 45 francs; un maçon, ce que l'on appelle ici un *bricoleur*, peut gagner 25 francs par jour. Ceux de Saint-Boniface gagnent 25 francs par jour.

Quant à moi je suis décidé sur mon métier à prendre, je vais être mécanicien; ici ce n'est pas comme en France, on n'a pas besoin d'être élève de n'importe quelle école pour être mécanicien. Celui qui sait mener un engin est un ingénieur. J'espère que vous ne m'empêcherez pas de faire ce métier; c'est un bon métier dans ce pays où il fait si froid, on est toujours à l'abri, et puis on gagne beaucoup; par mois, on peut économiser (en gagnant d'abord une piastre par jour) 10 piastres, comptant 16 piastres de pension et 4 piastres pour s'habiller; et si l'on gagne 2 piastres par jour, on peut économiser 40 piastres ou 200 francs. Il y a ici un architecte pour la ville qui gagne \$ 400, par mois, soit 500 francs, ainsi voyez la différence avec la France.

Les gens qui scient ou bûchent du bois gagnent 5 francs par jour; si Paul veut venir apprendre à travailler il n'a qu'à venir et il gagnera 4 piastre par jour à scier du bois, ou à bûcher, puis, s'il le veut, il pourra devenir mécanicien et gagner de l'argent en masse.

LES CANADIENS A PARIS

Inscrits au Commissariat général du Gouvernement du Canada à Paris, 40, rue de Rome :

M. Wm. Clendinneng. Montréal. Grand-Hôtel.
M. N.-A. Hurteau. Montréal. Grand-Hôtel.
M. Wm. Robb. Montréal. Grand-Hôtel.
M. A. Bourgeau. Montréal. Grand-Hôtel.
M. et Mme L.-J. Fréchette. St-Ferdinand, P. Q. Hôtel Binda.
M. le Dr Desmarchais. Montréal. Hôtel de Paris.
M. J.-B. Brunet. Valleyfield, P. Q. Hôtel de Paris.
M. A. Désaulniers. Montréal. Grand-Hôtel.

CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE DE MONTREAL

BUREAU DE 1890.

Président honoraire : le comte de Turenne, consul général de France au Canada.

Président : G. A. Chouillou, commissionnaire-importateur.

Vice-Président : E. Galibert, négociant en cuirs, peaux et laines.

Treasorier : L. Frécheton, importateur d'ornements d'églises.

Secrétaire : Alfred Vidal, importateur.

Secrétaire-adjoint : R. Beulac, importateur d'ornements d'églises.

Conseillers : Jules Helbronner et Henri Jonas.

La Chambre de Commerce a pour but de recueillir et d'échanger avec les commerçants et les institutions commerciales de la métropole tous les renseignements propres à développer les rapports commerciaux, industriels et financiers entre la France et le Canada.

Elle correspond directement avec les différents ministères, notamment avec les ministères du Commerce et des Affaires étrangères, avec les agents diplomatiques et consulaires et les Chambres de Commerce de la métropole.

Elle présente ses vœux :

1° Sur les améliorations à introduire dans toutes les branches des diverses législations commerciales.

2° Sur l'exécution des travaux et l'organisation des services publics, qui peuvent intéresser le commerce et l'industrie, tels que les travaux de ports, transports par eau ou par voie ferrée, postes et télégraphes, lignes de steamers subventionnés, etc., etc.

Elle fait connaître l'état de la législation commerciale du pays et les modifications qui s'y produisent.

Elle encourage la création d'écoles ou d'associations en vue de l'enseignement ou de la diffusion de la langue française.

Elle signale et décrit les divers procédés d'achat et de vente employés au Canada par les négociants étrangers, ainsi que les fraudes qui peuvent être commises au préjudice du commerce français.

Elle fait connaître le résultat de ses travaux, soit par une correspondance régulière, soit par un bulletin périodique imprimé.

Elle se prête aux conciliations et arbitrages entre nationaux français en matière commerciale.

AU LAC SAINT-JEAN

L'embranchement de la ligne du Québec et Lac Saint-Jean, de Charlesbourg à Québec, vient d'être terminé. Les ponts sont en maçonnerie et en fer. Les rampes de 68 pieds au mille. Aucune des courbes n'a plus de deux degrés. Le pont sur

la rivière Saint-Charles à l'Ancienne-Lorrette, est en fer.

La nouvelle ligne traverse un des plus beaux sites d'où la vue embrasse le panorama du Saint-Charles et du Saint-Laurent.

Le climat de la région du lac Saint-Jean, rappelons-le à ce propos, possède des avantages exceptionnels de sol et de climat qui la rendent éminemment productive.

« Le climat du lac Saint-Jean », disait M. Bouchette, il y a déjà un demi-siècle, « est aussi doux et même plus doux que celui de Montréal. Quant à Chicoutimi, les oignons, les patates et les choux gelaient, le 23 septembre 1832, ils étaient restés absolument intacts au lac Saint-Jean jusqu'au 12 octobre. On peut cultiver même le melon sur les bords du lac, et les nuits y sont moins froides que dans le reste du pays. »

Ces assertions au sujet du climat sont largement sanctionnées par les observations officielles du bureau de météorologie. Elles prouvent que la température d'été du district du lac Saint-Jean est en réalité la même qu'à Québec, et même plus chaude que celle de Rimouski, de Dalhousie, N. B., Port-Arthur, Ont. et Winnipeg, tandis que la chute de neige est plus de moitié inférieure à celle de Montréal. Elles font voir de plus que le climat, l'automne, est remarquablement doux, la moyenne de la température la plus élevée à Roberval, du 15 septembre au 8 octobre 1890, étant de deux degrés de plus que celle de Montréal.

Citons encore un extrait du rapport de M. Balfourtyne, adressé au gouvernement en 1857 :

« L'expérience, acquise par sept années d'excursions dans les divers cantons qui composent une partie de ce beau territoire, m'a montré les choses sous un jour trop clair pour ne pas faire connaître toute la vérité. Je dirai donc avec la certitude de n'éprouver aucun démenti, que je ne connais nulle part en cette province un territoire qui, sur une étendue aussi considérable, offre des qualités supérieures, à tous égards, aux terres qui composent une partie des cantons que j'ai arpentés... »

« Mais ce n'est pas tout. Le climat vient apporter son contingent de faveurs à l'agriculture. J'ai vu bien des personnes marquer de la surprise, lorsque je leur disais que le climat du lac Saint-Jean peut rivaliser avec celui de Montréal; rien de plus vrai cependant. Une chose importante à remarquer est que les vents du nord-est, si humides et si désagréables sur les bords du Saint-Laurent, perdent leur cortège de vapeurs avant d'arriver au lac Saint-Jean, et sont alors ce que sont les vents du sud-ouest sur les bords du fleuve. Les arbres fruitiers, que l'on voit dans le jardin du poste de Métabetchopan, sur les bords du lac, attestent la douceur du climat. Il suffit de jeter un coup d'œil sur ces forêts de cèdres d'une grosseur prodigieuse, de pins blancs, de pins rouges, d'épinettes et de merisiers, pour se convaincre de la bonté de ce climat et de la vigueur nourricière du sol. »

Ajoutons à ces témoignages d'une haute valeur l'appréciation suivante d'un touriste qui a visité dernièrement le pays :

« Le lac Saint-Jean, » dit-il, « est une magnifique étendue d'eau; on n'en peut voir le côté opposé que lorsque le temps est très clair; en tout autre temps, on reste sous l'impression que

c'est une mer intérieure. En suivant le rivage occidental du lac, la scène est très belle. Une pointe bleue éloignée, à peine visible d'abord, se change graduellement en une longue côte, couverte de fermes, de villages et d'églises, nous rappelant les rives du Saint-Laurent, en bas de Montréal. L'œil ne se fatigue jamais à regarder ce magnifique panorama; d'un côté, des champs de blé, s'élevant graduellement des bords du lac; de l'autre côté, l'immense étendue du lac.

« Le sol est presque inépuisable. A la Pointe-aux-Trembles, j'ai vu un champ qui a produit du blé pendant les quinze dernières années, sans application d'aucun engrais; et le grain que j'ai vu cette année était aussi beau que celui qu'on a récolté dans n'importe quelle partie du district. On reste frappé d'étonnement en voyant la richesse du sol; je crois qu'il n'y en a pas de meilleur au Canada. »

Le Gérant : MAURICE O'REILLY.

VERSAILLES. IMPRIMERIE CERF ET FILS, 59, RUE DUPLESSIS

HOTEL ST-PETERSBOURG

33-35, rue Caumartin, Paris

Dans la partie la plus centrale, près l'Opéra, les boulevards, la Madeleine, les Champs-Élysées. Installation de premier ordre. L'hôtel, complètement restauré, est sous la direction personnelle de M. PLAGGE. 460 chambres et salons particuliers, salle à manger de 250 couverts, restaurant, salon de dames, de lecture, fumoir. Bains, ascenseur.

PRIX MODÉRÉS

Chambres depuis 3 fr. Dîner 4 fr.

AUG. PLAGGE, Prop^{re}

BAR AMÉRICAIN

33-35, rue Caumartin

LE MEILLEUR BAR AMÉRICAIN DE PARIS

BOISSONS DE PREMIER CHOIX

VINS DE BORDEAUX

ET

EAUX-DE-VIE DE COGNAC

MAISON RECOMMANDÉE

MM. A. DE LUZE & FILS

88, quai des Chartrons

A BORDEAUX

Pour tous renseignements et prix-courants s'adresser directement à la Maison ou à MM.

CAHEN ET GUILLERME

Représentants de la Maison A. DE LUZE et Fils, à Montréal.

LIGNE DOMINION**Paquebots-poste royaux Anglo-Canadiens**PARIS AU CANADA
(Via Liverpool) à grande vitesse

Prochains départs de Liverpool par les magnifiques paquebots

Oregon.....	19 février 1891.
Vancouver.....	5 mars 1891.
Sarnia.....	19 mars 1891.
Oregon.....	2 avril 1891.

Les bagages sont dirigés directement sur les steamers sans avoir besoin d'être visités par la douane anglaise.

PRIX DE PASSAGE DE LIVERPOOL

Première classe : 265 à 400 francs, suivant position de la cabine.

Deuxième classe : 160 francs.

Troisième classe : aux plus bas prix.

Les steamers de cette Compagnie, qui sont les plus grands et les plus beaux qui se puissent voir, sont renommés pour leur confort et l'excellent aménagement qu'ils offrent aux passagers de toutes les classes.

Pour plus amples renseignements, fret, billets, etc., s'adresser à
R. H. GRAEFE, seul agent pour Paris, 9, rue Scribe, Paris.**LIGNE ALLAN****PAQUEBOTS-POSTE CANADIENS**

Entre la France et le Canada

SERVICE D'HIVER

Les magnifiques paquebots de cette ligne favorite quitteront Liverpool aux dates ci-dessous pour les ports suivants :

Mongolian (Halifax et Portland)	29 janvier 1891.
Sardinian —	15 février 1891.

Pour Québec et Montréal, départ tous les jeudis en été

La flotte de cette Compagnie est composée de trente-trois paquebots du plus fort tonnage dont le confort et la sécurité sont justement appréciés des voyageurs.

Sans spéciaux donnés aux passagers de troisième classe.

Prix de passage de Paris à Halifax, Portland ou Baltimore

Première classe : 345 à 400 fr., suivant position de la cabine. — Deuxième classe : 220 fr.

Pour Saint-Jean de Terre-Neuve.

Première cl. : 410 à 465 fr. — Deuxième cl. : 220 fr.

TARIFS SPECIAUX POUR LA TROISIEME CLASSES'adresser pour tous renseignements à **PITT & SCOTT**, agents généraux pour le continent, 7, rue Scribe, Paris.**Chemin de fer de Québec et du lac Saint-Jean****AUX COLONS**

Le gouvernement provincial offre en vente environ deux millions d'acres des plus belles terres à blé qui se puissent trouver dans la province de Québec

au prix de UN franc l'acre.

Ces terrains se trouvent à une distance de 19 heures seulement de Québec, par voie ferrée, dans le territoire du

LAC SAINT-JEAN

Toutes ces terres sont faciles d'accès par bateau à vapeur sur le lac, et par les chemins du gouvernement à partir du terminus du chemin de fer à Roberval.

Le chemin de fer de Québec et du lac Saint-Jean offre de nombreux avantages :

Sur présentation d'un certificat de l'agent d'immigration du Dominion à Québec, les immigrants arrivant d'Europe et qui iront s'établir au lac Saint-Jean pourront bénéficier des avantages suivants :

Transport gratuit de Québec au lac Saint-Jean des colons et de leurs familles, de 150 kilogs de bagage pour chaque adulte et de 75 kilogs pour chaque enfant.

Tout excédent sera tarifé à 45 centimes par 50 kilogs.

Les colons qui désireraient visiter ces magnifiques terres à blé obtiendront une réduction de moitié sur le prix de passage de Québec au lac Saint-Jean.

Pour tous les renseignements, s'adresser à **M. Geo AUDET**, agent des terres de la Couronne, à Roberval, lac Saint-Jean, et à **M. L. STAFFORD**, agent d'immigration du Dominion à Québec.**Alex. HARDY,****J.-G. SCOTT**

Agent général du fret et des passagers.

Secrétaire et Gérant.

Bureau principal : 92, rue St-Pierre, Québec.

CONCESSIONS

GRATUITES

DE

TERRES**AU CANADA**65 hectares au Manitoba
et dans les territoires du
Nord-Ouest40 à 85 hectares
dans les autres provinces**AVIS AUX COLONS**

On trouve à acheter des fermes et des terres en partie défrichées et à des prix très modérés, dans les provinces de Québec, d'Ontario, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick, de l'Île du Prince-Edouard et de la Colombie anglaise.

Les fermiers, ainsi que les personnes qui désireraient se livrer à l'agriculture, trouveront des avantages sérieux à faire fructifier leurs capitaux au Canada. Les domestiques de ferme, laboureurs, bouviers, etc., ainsi que les servantes, seront assurés de trouver de bons appointements.

S'adresser pour brochures donnant tous les renseignements relatifs au placement de capitaux, règlements pour la vente des terres, demandes d'emploi, taux des salaires, prix des denrées d'alimentation, etc., etc., au bureau du Haut-Commissaire du Canada, 9, Victoria Chambers, Londres S. W. (M. J.-G. Colmer, secrétaire); ou à M. John Dyke, 15, Water Street, Liverpool, et à M. Hector Fabre, commissaire général du Canada, 10, rue de Rome, Paris.

CHEMIN DE FER

DU

Pacifique - Canadien

PROVINCE DE QUÉBEC

TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Ontario, Colombie anglaise

ROUTE DIRECTE ET RAPIDE

DE

L'Atlantique au Pacifique

SANS CHANGEMENT DE WAGON

BILLETS CIRCULAIRES

SPÉCIAUX

A L'USAGE DES TOURISTES

POUR TOUS LES POINTS DE

L'Ontario, des Grands-Lacs, du Manitoba, des territoires du Nord-Ouest, des Montagnes Rocheuses et de la Colombie anglaise.

Les wagons de cette compagnie sont renommés pour leur luxe et leur aménagement et ils offrent aux voyageurs le confort le plus parfait qui ait été encore réalisé. Des hôtels de premier ordre, dirigés par la Compagnie, se trouvent dans les principales gares. — Prix modérés.

La nouvelle route par le SAULT-SAINTE-MARIE est la plus courte et la plus pittoresque pour se rendre au Minnesota, au Dakota et au nord des Etats-Unis.

SERVICE RÉGULIER

DE

STEAMERS

De Première Classe

**De Vancouver en Chine
et au Japon**

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

S'adresser à

HERNU, PÉRON & C^{IE}**95, RUE DES MARAIS. — PARIS**

et à

ARCHER BAKER

Agent général pour l'Europe

7, James street, LIVERPOOL

et

67 et 68, King William street, LONDRES